

Discours de Nicolas JAQUET, vice président de la Coordination Rurale XVI^{ème} Congrès - Biarritz - 02 décembre 2009

Bonjour à tous. Agriculteur dans les Landes, je me sens comme on dit, un régional de l'étape. Je vais faire un grand tour d'horizon de la situation actuelle des productions et je vous parlerai ensuite du plan Ecophyto 2018.

Productions de viandes

Les éleveurs sont dans une situation très difficile avec des prix à la production qui sont, année après année, outre les fluctuations saisonnières, toujours orientés à la baisse. Le semblant de prise de conscience des politiques lors du bilan de santé de la PAC ne s'est pas traduit en acte, puisqu'au final les aides redirigées sont dérisoires et cela ne reste que des aides.

La forte restructuration, en début d'année, dans le domaine de l'abattage ; le N°1 qui rachète la N°2, ce n'est pas rien en terme de concentration, et cela fait planer une ombre sur l'élevage : se disant ainsi en position de force pour négocier avec la grande distribution. Il y a fort à parier que la pression sera surtout sur l'amont pour imposer des prix toujours plus bas aux éleveurs.

A première vue, on peut croire qu'en 2009 la FCO a épargné nos élevages, mais les problèmes de reproduction qu'elle a engendrés, encore plus préjudiciables que la maladie elle-même, ont induit une catastrophique baisse de la natalité fin 2008 début 2009 : autant de veaux qui n'ont pas été et qui ne seront pas vendus cette année. A Cournon, le ministre a été quelque peu chahuté, mais ses propositions tout comme celles de N Sarkozy à Poligny, ne sont qu'un coup d'épée dans l'eau.

Elles ne changeront en rien l'avenir de ces éleveurs qui courbent l'échine depuis des années. Aujourd'hui plus que jamais, ils ont besoin de vivre de leur production, de prix rémunérateurs. Comment y parvenir ? Pas simple, une interprofession qui établirait des prix objectifs, pourquoi pas mais tout le monde a le CNIEL en tête, ... Les solutions ne sont pas simples, notre section viande se structure et y travaille mais il y a urgence pour l'élevage aujourd'hui.

Du côté de la viande de **Porc**, les prix actuels sont les mêmes qu'en 1976, ils sont donc bien évidemment inférieurs aux coûts de production. Coûts de production qui sont plus faibles en Allemagne qu'en France, entraînant des distorsions de concurrence entre Etats-membres.

L'horticulture est un secteur en cours de disparition, avec une interprofession inique, qui met en place des campagnes de publicité favorables aux produits

hollandais ! Les paysagistes ne sont toujours pas rattachés au monde agricole et restent suspendus entre les différentes chambres consulaires en ne dépendant d'aucune !

Les horticulteurs sont également confrontés à un manque de molécules phytosanitaires et les FREDON comme les SRAL n'apportent pas le soutien qu'il faudrait aux professionnels.

En fruits et légumes les exploitations souffrent : un tiers d'entre elles sont en déficit en 2008, et ce chiffre va énormément s'accroître en 2009. En effet, les prix dans leur ensemble se sont effondrés en 2009. La récolte de pomme 2009 reste dans les frigos, à cause des importations et du solde de la récolte 2008 qui est bradé. La pêche est en voie de disparition en Rhône Alpes, à cause de la maladie de la Sharka et de sa mauvaise gestion par les pouvoirs publics.

En **viticulture**, rien ne va plus, les appellations qui ne voient pas leurs prix baisser sont en faible nombre. En Languedoc Roussillon, la crise est plus prégnante que jamais. Les ventes sont faibles en volume et se font à perte, vu les niveaux de prix. Les demandes d'arrachages ont été importantes, signe d'un malaise profond. La France n'est pas capable de consommer son enveloppe annuelle et rend de l'argent à Bruxelles, ce qui est inacceptable vu la situation de la viticulture française. La réécriture des décrets AOC est faite et se traduit dans beaucoup de cas par des

contraintes accrues pour les viticulteurs, voire même un coût supérieur, car personne n'a calculé le coût des contrôles et des contraintes !

Grandes cultures

Les **Prix** sont très bas et ne décollent pas. Ils sont au même niveau qu'en 1978. Le paradoxe c'est que nous sommes les seuls, à la CR, à être mécontents. En effet, les exportations de blé sont revenues aux niveaux records d'il y a 20 ans et pour la première fois la France vend du maïs au Maroc. Nos prix sont enfin compétitifs, nous racontent-on ! Si cela fait le bonheur des exportateurs, c'est inacceptable pour les producteurs.

La vocation de la filière n'est pas l'exportation sur le marché mondial mais bien l'approvisionnement d'un marché de 500 millions de consommateurs européens.

La commission européenne préfère délivrer des nouvelles autorisations d'importation d'OGM pour faciliter l'approvisionnement en soja américain plutôt que de développer nos cultures d'oléagineux et de protéagineux. La position de la France, en tant qu'important pays agricole, est très décevante sur ce sujet : à deux fois elle s'est abstenue de voter alors que des pays comme la Pologne ou la Hongrie votent contre ces importations.

Le bilan de santé de la PAC, fruit du travail de Monsieur Barnier, va se traduire par une baisse en moyenne d'environ 60 euros / ha. Il est vrai que tous les experts des marchés mondiaux avaient prédit que les prix agricoles devaient rester à leur niveau de 2007. Voilà ce qui arrive quand on s'en remet à madame Soleil.

Les raffineries d'**éthanol** ne sont pas rentables malgré le niveau actuel des céréales. C'était évidemment prévisible. Un agriculteur me racontait il y a quelques jours qu'il avait visité l'usine de Lacq dans ce département et il me disait avec son bon sens paysan : « il faut que l'on sèche le maïs, puis il est réhumecté dans l'usine, mis en fermentation et subit tant d'autres transformations qu'il faudrait qu'on leur donne gratuitement le maïs pour que la production d'éthanol soit rentable ».

Il avait vu juste car nous avons calculé que le jour où la défiscalisation serait supprimée il faudrait que la matière première soit gratuite au départ de nos fermes pour que les usines puissent fonctionner.

Diabrotica

Vous avez pu remarquer que lors de ce tour d'horizon des différentes productions j'ai souvent pointé les interprofessions comme source de problèmes.

Eh bien, je vais vous développer un exemple tout récent et particulièrement significatif du danger de dérive des interprofessions par rapport à leur objet et de mise en place abusive de nouvelles CVO.

Jeudi dernier, est paru un arrêté d'extension d'un accord interprofessionnel relatif à la mise en place d'un mécanisme de solidarité en vue d'indemniser les frais occasionnés chez les exploitants agricoles cultivant du maïs par la lutte obligatoire contre la chrysomèle, Diabrotica.

Nous avons appris qu'un accord interprofessionnel avait été voté à l'unanimité en septembre, par la section maïs et sorgho du GNIS pour instituer une CVO de 1 € par dose de 50 000 grains de semences de maïs, à la charge des producteurs, pour indemniser les agriculteurs victimes de la présence de la chrysomèle du maïs dans leur région.

S'il est indispensable d'indemniser totalement les agriculteurs victimes de la présence de ce coléoptère dans certains secteurs du territoire, il est de notre devoir de faire remarquer les nombreuses irrégularités qui rendent inadmissible cet accord.

La chrysomèle est un problème qui ne concerne pas particulièrement la filière semencière. Des professions qui ont apposé leur signature sur cet accord ne sont

absolument pas concernées par ce dossier. Cet accord n'avait donc pas à être passé dans le cadre du GNIS qui est l'interprofession de la semence.

Faire participer au financement les agriculteurs en fonction de la quantité de semence utilisée n'est pas acceptable. En fonction des régions, la densité de semis varie de 70 000 à 110 000 graines par hectare de culture de maïs. Il n'est pas équitable de prélever pour un hectare semé 1.40 € à un agriculteur du sud de la France et 2.20 € à son confrère du nord.

Demander une participation des producteurs de maïs sous couvert de solidarité est une mauvaise idée car ils ne sont pas responsables de l'introduction de l'insecte : ils sont les victimes de ce fléau. La présence de *Diabrotica* en Europe est liée à la mondialisation des échanges et à la multiplication des transports de fret ; les producteurs de maïs souffrent déjà assez de cette libéralisation du marché.

Le problème rencontré avec cette espèce de *Diabrotica virgifera* doit donc naturellement être traité par la solidarité nationale car les agriculteurs ne sont pas responsables de la diffusion de l'insecte et nous ne savons pas quelle ampleur pourra prendre la lutte d'ici quelques années. De plus, nos concitoyens seront sûrement d'accord pour financer l'éradication ou des programmes de sélection de résistance variétale conventionnelle, déjà opérationnels chez certains semenciers,

pour échapper aux variétés génétiquement modifiées. C'est là aussi un autre danger que de voir le GNIS s'emparer de ce dossier...

Enfin, nous tenons à protester contre la dérive actuelle de prolifération des CVO ; si l'on continue dans cette voie on pourrait voir créée une CVO à l'apparition de n'importe quel problème.

Plan Ecophyto 2018

La Coordination Rurale a rédigé de loin la plus longue des contributions annexées au Rapport du Comité Opérationnel Ecophyto 2018 présidé par Guy Paillotin. Nous avons proposé 28 propositions concrètes pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP), sans tabous et évidemment dans la limite du raisonnable.

Nous avons fait tout cela avec l'aide précieuse de Daniel Roques, le président d'Audace qui est dans la salle et que je tiens à saluer. Je vous incite à aller consulter sur Internet les contributions annexées à ce rapport, en quelques clics vous trouverez des documents riches en enseignements.

On va faire un petit jeu. Je vais vous lire un extrait des contributions à Ecophyto des différents syndicats agricoles et vous allez essayer de deviner quel syndicat a bien pu écrire ça :

Un syndicat fait ces 3 propositions :

« 1 - Interdire l'autorisation et le renouvellement des produits CMR, même s'il n'y a pas d'alternative, ce manque pourra avoir un effet d'incitation à la recherche d'alternatives à l'usage des pesticides.

2 - Augmenter de manière importante les redevances sur les produits les plus dangereux de sorte qu'elles soient réellement incitatives.

3 – Interdire tous les insecticides systémiques en traitement de semences... »

Un autre syndicat nous dit qu'il " ... estime que la formation est un élément indispensable à la généralisation des pratiques limitant les risques pour les utilisateurs et l'environnement. L'analyse de la faisabilité d'un tel projet nous conduit à proposer un dispositif comportant un bilan de positionnement qui peut conduire soit à la délivrance du certificat soit au suivi d'une formation adéquate."

Enfin, un troisième syndicat déclare qu'il « ... s'opposera au projet qui voudrait imposer à partir de 2014, la détention d'un certificat préalable à l'achat de produits phytosanitaires. Il s'agit d'une nouvelle contrainte administrative inacceptable pour

les agriculteurs français. Cette idée est méprisante vis-à-vis de leur excellent niveau de technicité. »

Comment l'action des pouvoirs publics peut-elle faire tendre l'agriculture vers ce niveau de 50 % de réduction d'usage de PPP, telle est la question qui préoccupe les agriculteurs de la CR ?

Une augmentation des aides pour compenser la diminution de l'utilisation des PPP n'est pas dans l'air du temps et nous n'en voudrions pas.

Si les agriculteurs doivent faire d'importants efforts pour réduire leur utilisation de PPP en modifiant leurs systèmes de production, ils ne veulent pas être taxés sur la consommation des 50 % de PPP qui resteraient utilisés. Ceci s'apparenterait à une « double peine ».

L'action des pouvoirs publics doit se concentrer principalement sur une évolution de la politique agricole commune de manière à ce que chaque production obtienne une rentabilité, permise par le prix de marché.

C'est une différence de protection tarifaire au niveau du GATT puis de l'OMC entre les céréales, les huiles végétales et les protéines qui a introduit une distorsion de prix

et de concurrence entre les différentes cultures. Résultat : aujourd'hui l'UE importe 50 % de ses huiles végétales, 80 % de ses protéines végétales et elle est, par contre, excédentaire en blé. Cette politique a incité à la monoculture du blé. De plus, les importations de soja à bas prix du continent américain ont concurrencé le développement de nos cultures d'oléagineux et de protéagineux et sont surtout responsables de la très forte réduction des surfaces en luzerne, une culture très écologique.

Pour réduire de 50 % l'utilisation des PPP, il est donc indispensable de réformer une PAC bancaire et de diversifier nos productions pour allonger nos rotations.

Une réforme de la PAC allant vers un rééquilibrage des grandes productions est « LE » levier majeur de la réussite du plan Ecophyto.

Les traitements de semences ont été exclus de cette étude, ils ne seraient pas des produits phytosanitaires car... non appliqués par les agriculteurs ! Vous voyez, le lobbying des firmes est plus efficace que celui des paysans...

Si aujourd'hui l'objectif est de vendre plus de semences et de produits de TS, en éliminant les semences fermières, la finalité inavouée est d'imposer à terme les semences génétiquement modifiées, encore plus chères et préparées à l'utilisation d'herbicides comme le glyphosate.

Le plan Ecophyto résulte d'une « commande politique » et de surcroît prise à l'envers. A savoir, partir d'un résultat subjectif (réduction de 50 % de l'utilisation des phytosanitaires), pour revenir vers des pratiques culturales.

La CR tient à attirer l'attention des autorités sur les contradictions qui se profilent. Il existe en ce moment de nombreuses demandes de dérogations au niveau de l'UE 27 pour réhabiliter des substances qui ont disparues – y compris au plan communautaire – face à des problèmes d'usage orphelin pour des productions menacées.

Le Danemark et les Pays Bas, après des campagnes de réduction de l'utilisation des PPP, voient aujourd'hui leur consommation augmenter à nouveau.

Ce que nous savons c'est que ce plan réussira uniquement si les agriculteurs y trouvent leur compte en matière de revenu : leurs charges vont d'augmenter avec des pratiques alternatives plus coûteuses et les rendements agronomiques baisseront de manière quasiment certaine. La clef de cette équation réside au niveau des prix agricoles.

La question de la compétitivité de l'agriculture française doit rester au cœur des préoccupations : une réorientation des productions et une réduction de la productivité devront paradoxalement améliorer le revenu des agriculteurs. Il est donc

indispensable de « vendre » ce projet tant auprès de la Commission européenne que de l'OMC en démontrant qu'il peut engendrer une spirale vertueuse : au niveau de l'UE en contribuant à la régulation des marchés et au niveau du commerce mondial par le retrait de l'UE sur le marché du blé.

Pour **conclure**, de cette année 2009, deux évènements agricoles marqueront notre mémoire. Citons d'abord la magnifique leçon de courage et de syndicalisme européen que viennent de nous donner les éleveurs laitiers de l'EMB, de l'APLI et de l'OPL en réalisant cette très médiatique grève du lait que certains ont voulu étouffer.

Plus tôt, ce fut l'annonce de la mise en œuvre du bilan de santé de la PAC avec le plan Barnier de redistribution des aides, réalisé avec l'accord du syndicalisme d'Etat. En voyant ces éleveurs brûler leurs cartes syndicales et ces céréaliers manifester contre les leaders de leur syndicat officiel, nous sentons un air de « perestroïka syndicale ».

La grève du lait nous a ouvert deux voies. Premièrement, il est maintenant possible de réaliser des mouvements sociaux au niveau européen et la CR cherchera à initier des mouvements de type EMB pour toutes les productions. Deuxièmement, rien ne nous oblige à travailler pour ne rien gagner. Le système immoral et absurde des

aides totalement découplées de la production et du travail nous encouragerait même à l'oisiveté.

Je vais en arrêter là, François Lucas nous expliquera cette après-midi nos projets d'action qui vont dans ce sens. Bon appétit à tous.